

Inauguration de la pension de famille

53 rue Léon

Mardi 20 novembre à 17h30

Éléments de langage d'Éric LEJOINDRE

Monsieur **Gilles BATTAIL**, Conseiller régional d'Île de France et Président de la commission logement et rénovation urbaine,

Monsieur **Ian BROSSAT**, adjoint à la Maire de Paris, chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence,

Monsieur **Michel NEYRENEUF**, mon adjoint en charge de l'urbanisme, des politiques de logement et de l'urbanisme,

Monsieur **Pascal ROBIN**, Président de Freha,

Monsieur **Thierry DEBRAND**, le Directeur général,

Madame **Marine ALLAGNAT**, Cheffe de
développement social 75-93-94,

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi
vous aujourd'hui, au 53 rue Léon, dans le 18^e
arrondissement, à l'occasion de l'inauguration de
cette pension de famille, réalisée par Freha.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les
personnes qui ont permis la réalisation de ce
beau projet.

Je remercie notamment Monsieur **ROBIN**,
Président de Freha, Monsieur **DEBRAND**,
Directeur général et Madame **ALLAGNA**, Cheffe
de développement social.

Je signale, et je remercie également le travail de
l'ensemble du personnel de la direction du
logement et de l'hébergement ainsi que les
services sociaux de secteur.

J'en oublie bien sûr, mais je ne saurais vous citer
toutes et tous tant vous êtes nombreuses et
nombreux à vous êtes investis dans ce beau
projet !

C'est toujours avec un réel plaisir que nous accueillons de tels projets, surtout lorsqu'ils permettent à des personnes en situation de précarité de pouvoir se loger dignement et de favoriser leur parcours d'insertion et ainsi sortir du tunnel de la précarité.

Cette pension est composée de 23 logements permettant de contribuer au développement de cette offre nouvelle de logements sociaux visant à répondre au plus près des besoins de publics en difficulté sociale.

La Ville de Paris, qui a participé au financement de l'opération, est réservataire de 10 logements dont 5 ont été positionnés sur le contingent de la Mairie du 18^e.

Ces 5 logements ont été dévolus à des personnes demandeuses de logement de l'arrondissement, suivies par les services sociaux de secteur surtout du secteur de la santé mentale.

Plusieurs volets de cette opération me tiennent à cœur, notamment :

- la mixité du public qui caractérise la résidence
- les liens forts établis avec les acteurs de la santé mentale comme les CMP ayant permis l'accès à des personnes présentant des troubles psychiques d'accéder à un logement,
- l'accompagnement social des personnes accueillies, l'ancrage de la résidence dans un quartier populaire et animé où les personnes qui y vivent pourront bénéficier

de la proximité des commerces, des services, des équipements culturels et sportifs, des transports.

Autant d'atouts qui ne manqueront pas de favoriser leur insertion.

Ce projet, vous l'aurez compris, tient donc particulièrement à cœur à notre municipalité et nous sommes fiers et heureux d'accueillir cette pension de famille, qui permettra à des personnes ayant rencontré des difficultés pour accéder à un logement de disposer d'un toit digne de ce nom et de faire l'objet d'un suivi social, pour les guider dans leurs démarches d'insertion.

Je vous renouvelle tous mes remerciements pour cette belle opération et pour le travail que vous menez en direction des plus fragiles.